



## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CYCLE DE CO-DÉVELOPPEMENT

Le Codéveloppement ou CODEV, est une démarche d'origine canadienne qui vise à constituer des « communautés apprenantes » de pairs professionnels qui veulent améliorer leurs compétences. Elle consiste au déroulé d'une méthode collective au cours de laquelle 5 à 8 professionnels sont invités à réfléchir sur des situations professionnelles qu'ils vivent afin d'élargir leur vision, leur point de vue et de trouver de nouvelles voies pour les traiter.

### **1/ Le public :**

Des professionnels (formés en groupe de pairs) qui s'engagent pour la durée d'un cycle.

### **2/ Exemples de situations qui peuvent être traitées :**

Des problèmes d'organisation, des difficultés lors de projets complexes, des décisions de management compliquées à prendre,...

### **3/ Durée d'un cycle :**

En général, un cycle dure 8 séances d'3H (au moins autant de séances que de participants). Une séance est proposée tous 3 semaines ou tous les mois (6 à 8 mois). Cependant, la régularité est à définir selon les besoins, les disponibilités et les urgences.

### **4/ Objectif général :**

A partir de l'exposé d'une situation « problématique », la méthode permet de nouveaux éclairages qui ouvrent le champ des possibles. Elle permet pour chacun de s'enrichir du retour d'autrui, de trouver des voies d'actions pour améliorer la situation dans laquelle il/elle est impliqué.e et par conséquent, d'améliorer ses pratiques professionnelles.

### **5/ Les étapes de la démarche :**

Exposé de la situation – question de clarification – demande et contrat – consultation – synthèse et plan d'action – débriefing et découverte

### **6/ L'intervenant :**

Pierre LE LOUERECE, Docteur en sociologie, formateur et coach en entreprise, certifié animateur Groupe CODEV.

### **7/Tarif : de 5 à 8 participants**

En intra-entreprise : 500 € TTC la séance, 4000 € TTC le cycle.

En inter-entreprise : 600 € TTC la séance, soit 4800 € TTC le cycle.

Plus frais de déplacement sur la base de 45 cts du kilomètre

*Selon l'OPCO et le profilage de l'action, une prise en charge peut être envisagée.*